

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire

Le Jeudi 11 avril à 18h30

A la Salle des fêtes d'Illoud

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 18 mars 2024 à Rimaucourt
2. Approbation des comptes de gestion 2023 – budget principal et budgets annexes
3. Vote des comptes administratifs 2023
4. Affectation des résultats
5. Fixation des taux d'imposition
6. Vote des budgets primitifs principal et annexes
7. Mise en place de la protection fonctionnelle et convention
8. ADMR de Saint-Blin : solde de la subvention 2023, vote de la convention 2024 et acompte 2024
9. Vacan'sports : fixation des tarifs
10. Convention valant Opération de Revitalisation du Territoire dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain
11. Lancement d'un marché public relatif à la voirie communautaire
12. Exploitation du cyclo-rail des 3 Vallées : choix du mode de gestion
13. Avenir de l'abbaye de Corrupt : validation de l'accompagnement par Business Sud Champagne
14. Débat relatif aux zones d'accélération des énergies renouvelables
15. **Questions diverses.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_22

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCÉLOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

**Objet : Approbation des
comptes de gestion 2023
budget principal et annexes**

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Le Conseil Communautaire,

- **DECLARE** que les comptes de gestion relatifs aux :
 - Budget annexe : SPANC
 - Budget annexe : Régie exploitation Cyclo-rail
 - Budget annexe : Bâtiment relais contrôle technique
 - Budget annexe : La Poste
 - Budget annexe : Petite Enfance
 - Budget annexe : Scolaire
 - Budget Principal : CCMR

Dressés pour l'exercice 2023 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_23

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Objet : Vote des comptes
administratifs 2023 SPANC

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE SPANC**

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GUNTHER, 1^{er} Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget SPANC de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la Communauté de Communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Que pour procéder au règlement du budget du SPANC 2023, il propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 du budget annexe SPANC qui se résume comme suit :

Budget SPANC	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2022	Résultat Clôture
SECTION	2023	2023			2023
Investissement	0	0	0	0	0
Fonctionnement	11 423,27	13 520,00	2 096,73	14 981,38	17 078,11

Pour : 64 Contre : Abstention :
Emis le 11/04/2024

Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_24

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Affectation des
résultats SPANL

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE SPANC**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe du SPANC comme suit :

Budget SPANC	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat	AFFECTATION	
SECTION	2023	2023		2022	Clôture 2023		
Investissement	0	0	0	0	0	001	0
						1068	
Fonctionnement	11 423,27	13 520,00	2 096,73	14 981,38	17 078,11	002 Recettes	17 078,11

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Lacroix".

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

**délibération :
D_2024_3_25**

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote des comptes
administratifs 2023 REOM**

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES**

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GUNTHER, 1^{er} Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget OM de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Que pour procéder au règlement du budget OM 2023, il propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 du budget annexe Ordures ménagères qui se résume comme suit :

Budget OM	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat
SECTION	2023	2023		2022	Clôture 2023
Investissement	0	0	0	0	0
Fonctionnement	984 749,00	990 091,81	5 342,81	29 738,86	35 081,67

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_26

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Affectation des
résultats** R E O M

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe des Ordures Ménagères comme suit :

Budget OM	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat	AFFECTATION	
SECTION	2023	2023		2022	Clôture		
					2023		
Investissement	0	0	0	0	0	001	0
						1068	
Fonctionnement	984 749,00	990 091,81	5 342,81	29 738,86	35 081,67	002	35 081,67
						Recettes	

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_27

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote des comptes
administratifs 2023 Cyclo
rail**

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE CYCLO-RAIL**

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GUNTHER, 1er Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget Cyclo-Rail de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Que pour procéder au règlement du budget du cyclo-rail 2023, il propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif cyclo-rail qui se résume comme suit :

Budget Cyclo-Rail SECTION	Dépenses 2023	Recettes 2023	Solde	Report 2022	Résultat Clôture 2023
Investissement	0	1 401,00	1 401,00	1 769,93	3 170,93
Fonctionnement	8 424,16	8 165,30	- 258,86	73 595,18	73 336,32

Pour : Contre : Abstention :

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_28

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Affectation des
résultats *Cyclo Rail*

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE REGIE EXPLOITATION CYCLO-RAIL**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe du Cyclo-rail comme suit :

Budget Cyclo-Rail SECTION	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat	AFFECTATION	
	2023	2023		2022	Clôture 2023		
Investissement	0	1 401,00	1 401,00	1 769,93	3 170,93	001 Recettes	3 170,93
						1068	
Fonctionnement	8 424,16	8 165,30	-258,86	73 595,18	73 336,32	002 Recettes	73 336,32

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

**délibération :
D_2024_3_29**

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote des comptes
administratifs 2023
Contrôle Technique**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCÉLOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE BÂTIMENT CONTRÔLE TECHNIQUE**

Réuni sous la présidence de M Jean-François GUNTHER, 1er Vice-Président délibérant sur le Compte Administratif du budget annexe contrôle technique de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Procédant au règlement du budget annexe contrôle technique 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 Contrôle Technique qui se résume comme suit :

Budget Contrôle Technique	Dépenses 2023	Recettes 2023	Solde	Report 2022	Résultat Clôture 2023
SECTION					
Investissement	2 462,10	14 385,59	11 923,49	-14 385,59	- 2 462,10
Fonctionnement	12,57	14 862.60	14 850,03	10 678,27	25 528.30

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_30

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Affectation des
résultats Contrôle Technique

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE BÂTIMENT CONTRÔLE TECHNIQUE**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe du Contrôle Technique comme suit :

Budget Contrôle Technique SECTION	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat Clôture	AFFECTATION	
	2023	2023		2022	2023		
Investissement	2 462,10	14 385,59	11 923,49	- 14 385,59	- 2 462,10	001 Dépenses	2 462,10
						1068	2 462,10
Fonctionnement	12,57	14 862,60	14 850,03	10 678,27	25 528,30	002 Recettes	23 066,20

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_31

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Vote des comptes
administratifs 2023 La
Poste

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE LA POSTE**

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GUNTHER, 1^{er} Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget annexe La Poste de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Procédant au règlement du budget annexe La Poste, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 qui se résume comme suit

Budget La Poste	Dépenses 2023	Recettes 2023	Solde	Report 2022	Résultat Clôture 2023
SECTION					
Investissement	0	16 824,00	16 824,00	16 824	33 648,00
Fonctionnement	19 914,15	24 355,52	4 441,37	89 428,46	93 869,83

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_32

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Affectation des
résultats** *La Poste*

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE LA POSTE**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe de La Poste comme suit :

Budget La Poste	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat	AFFECTATION	
SECTION	2023	2023		2022	Clôture		
					2023		
Investissement	0	16 824,00	16 824,00	16 824,00	33 648,00	001	33 648,00
						Recettes	
						1068	
Fonctionnement	19 914,15	24 355,52	4 441,37	89 428,46	93 869,83	002	93 869,83
						Recettes	

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_33

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Vote c s comptes
administratif ; **2023 Petite**
Enfance

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE**

Réuni sous la présidence de Jean-François GUNTHER, 1er Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget annexe Petite enfance de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Procédant au règlement du budget annexe enfance – petite enfance 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 qui se résume comme suit :

Budget petite Enfance	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat
SECTION	2023	2023		2022	Clôture 2023
Investissement	15 976,14	13 159,60	- 2 816,54	13 679,30	10 862,76
Fonctionnement	572 435,97	543 093,26	-29 342,71	49 203,28	19 860,57

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_34

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Affectation des
résultats** Petite Enfance

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE ENFANCE ET PETITE ENFANCE**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe Petite Enfance comme suit :

Budget petite Enfance SECTION	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat	AFFECTATION	
	2023	2023		2022	Clôture 2023		
Investissement	15 976,14	13 159,60	- 2 816,54	13 679,30	10 862,76	001 Recettes	10 862.76
						1068	
Fonctionnement	572 435,97	543 093,26	-29 342,71	49 203,28	19 860,57	002 Recettes	19 860.57

Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_35

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Objet : Vote des comptes
administratifs 2023 scolaire

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET ANNEXE SCOLAIRE**

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GUNTHER, 1^{er} Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget annexe Scolaire de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Procédant au règlement du budget annexe Scolaire, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 Scolaire qui se résume comme suit

Budget Scolaire	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat Clôture
SECTION	2023	2023		2022	2023
Investissement	199 686.48	526 125.77	326 439.29	-202 734.53	123 704.76
Fonctionnement	1 845 253.30	2 023 374.68	178 121.38		178 121.38

Pour : 63 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_136

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

**Objet : Affectation des
résultats** *Scolarité.*

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE SCOLAIRE**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe Scolaire comme suit :

Budget Scolaire SECTION	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2022	Résultat Clôture 2023	AFFECTATION	
	2023	2023					
Investissement	199 686.48	526 125.77	326 439.29	-202 734.53	123 704.76	001 Recettes	123 704.76
						1068	
Fonctionnement	1 845 253.30	2 023 374.68	178 121.38		178 121.38	002 Recettes	178 121.38

Pour : 63 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_37

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote des comptes
administratifs 2023**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCÉLOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

• **BUDGET PRINCIPAL**

Réuni sous la présidence de Jean-François GUNTHER, 1er Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2023 dressé par M. Nicolas LACROIX, Président,

Et considérant :

1°) Que M. Nicolas LACROIX, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la communauté de communes Meuse Rognon en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

2°) Que les valeurs figurant au compte administratif sont identiques à celles du compte de gestion du receveur.

3°) Procédant au règlement du budget principal 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Monsieur Nicolas LACROIX, Président ne prend pas part au vote
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DECLARE** les opérations 2023 définitivement closes et les crédits annulés.
- **VOTE** le compte administratif 2023 du budget principal qui se résume comme suit :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat
SECTION	2023	2023		2022	Clôture 2023
Investissement	1 055 526.74	1 129 719.75	74 193.01	448 495.47	522 688.48
Fonctionnement	3 788 337.80	3 742 762.21	-45 575.59	845 376.65	799 801.06

Pour : 63 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 11/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_38

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Affectation des
résultats** Général

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET PRINCIPAL**

Sous la Présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président Jean-François Gunther
Monsieur Nicolas Lacroix, Président, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe du Projet Touristique comme suit :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Solde	Report	Résultat Clôture	AFFECTATION	
SECTION	2023	2023		2022	2023		
Investissement	1 055 526.74	1 129 719.75	74 193.01	448 495.47	522 688.48	001 Recettes	522 688.48
						1068	
Fonctionnement	3 788 337.80	3 742 762.21	-45 575.59	845 376.65	799 801.06	002 Recettes	799 801.06

Pour : 63 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 11 avril 2024, Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_39

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Fixation des taux
d'imposition**

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Le Président indique à l'assemblée qu'au vu des orientations budgétaires présentées le 18 mars dernier et des résultats encourageants du budget 2023, il propose un maintien des taux d'imposition. Le produit fiscal attendu est de 1 243 206 €.

Le Président présente l'état 1259 qui laisse apparaître les taux de référence 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de voter les taux de référence pour l'année 2024, proposés et présentés ci-dessous :

Intitulé	Taux votés 2024
Taxe sur le foncier bâti	7.04%
Taxe sur le foncier non bâti	10.58%
Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires	7,19%
CFE	5.64%

Fiscalité de zone : 19.08%

- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024,
Transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_40

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 SPANC**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE SPANC**

Le budget annexe du SPANC est présenté par Michel BOULART, Vice-Président en charge de l'Environnement, des Ordures Ménagères et du SPANC.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif du Service Public d'Assainissement Non Collectif, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses - recettes : 32 078.11€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 0

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_41

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 REOM**

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES**

Le budget annexe des Ordures Ménagères est présenté par Michel BOULART, Vice-Président en charge de l'Environnement, des Ordures Ménagères et du SPANC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif de la Redevance des Ordures Ménagères, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 1 044 857.67€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 0

Pour : 65 Contre : 0 Abstention :

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_42

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 Cyclo Rail**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE REGIE D'EXPLOITATION DU CYCLO-RAIL**

Le budget annexe du Cyclo-Rail est présenté par Jean-Philippe NUFFER, Vice-Président en charge de l'attractivité du territoire, du tourisme et de la communication

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif de la régie d'exploitation du Cyclo-Rail, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 81 487.32€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 37 080.93€

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_43

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Objet : Vote du budget primitif 2024 La Poste

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE LA POSTE**

Le budget annexe de La Poste est présenté par Jean-Claude BRAYER, Vice-Président- en charge du Développement économique et de la politique territoriale de santé

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif du budget annexe de La Poste, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 108 869.83€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 137 667€

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

**délibération :
D_2024_3_44**

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 Contrôle
Technique**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE BÂTIMENT CONTRÔLE TECHNIQUE**

Le budget annexe du bâtiment Contrôle Technique est présenté par Jean-Claude BRAYER, Vice-Président en charge du Développement économique et de la politique territoriale de santé

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif du bâtiment Contrôle Technique, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 23 066.20€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 217 847.40€

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_45

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 Petite Enfance**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE ENFANCE PETITE ENFANCE**

Le budget annexe Enfance Petite Enfance est présenté par Jean-Guillaume DECORSE, Vice-Président en charge de la Petite Enfance et de la Jeunesse.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif Enfance Petite Enfance, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 682 893€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 909 368.76€

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lacroix".

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_46

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCÉLOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Objet : Vote du budget
primitif 2024 Scolaire

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET ANNEXE SCOLAIRE**

Le budget annexe scolaire est présenté par Jean-François GUNTHER, Vice-Président en charge des affaires scolaires et périscolaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget annexe primitif du scolaire, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 2 079 612.38€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 476 672.76€

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_47

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 Général**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- **BUDGET PRINCIPAL**

Le budget principal est présenté par le Président, Nicolas LACROIX.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget principal primitif, équilibré à :

Section de fonctionnement

Dépenses – recettes : 3 855 463,06€

Section d'investissement

Dépenses – recettes : 1 240 500,48€

Pour : 64 Contre : 1 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_48

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Mise en place de la
protection fonctionnelle et
convention**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

VU l'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU les articles L 134.1 et suivants du code général de la fonction publique,

VU la circulaire du 5 mai 2008 relative à la protection fonctionnelle des agents publics de l'État ;

Le Président informe l'assemblée communautaire qu'un agent intercommunal a été victime de faits répréhensibles (exhibition sexuelle et troubles à l'ordre public) pendant son temps de travail et, qu'à ce titre, il a sollicité la protection fonctionnelle.

Considérant que l'EPCI est tenu de protéger ses agents qui, dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, ont été victimes des éléments suivants :

- les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages, dont ils peuvent être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et de réparer le préjudice susceptible d'en être résulté;
- les condamnations civiles ou pénales dont ils peuvent faire l'objet en cas de faute de service.

Considérant que cette protection consiste à prendre en charge les frais d'avocat de l'agent et permettre la réparation de ses préjudices matériels, corporels, financiers ou moraux.

Considérant qu'au regard des faits existants, l'agent n'a pas commis de faute personnelle pouvant remettre en cause son droit à bénéficier de la protection fonctionnelle ;

Considérant que l'administration doit prévenir les attaques contre ses agents et leur apporter son soutien. Lorsqu'elle a connaissance d'attaques imminentes ou en cours à l'égard d'un agent, elle doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les éviter ou les faire cesser ;

Considérant que l'affaire en question nécessite le recours à un avocat dont les frais seront pris en charge en totalité par l'EPCI, en vertu d'une convention d'honoraires fixant la somme forfaitaire pour l'ensemble de la procédure à 700€HT.

Le Président propose au Conseil Communautaire d'accepter la demande de protection fonctionnelle de l'agent et d'approuver la convention d'honoraires présentée par l'avocat de l'agent, Maître Isabelle GAMBINI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **ACCEPTE** la mise en œuvre de la protection fonctionnelle dans le cadre des faits dont a été victime l'agent intercommunal concerné
- **APPROUVE** le projet de convention d'honoraires proposé par Maître Isabelle GAMBINI fixant la somme forfaitaire pour l'ensemble de la procédure de première instance à 700€HT.
- **AUTORISE** par conséquent, l'autorité territoriale à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024

Pour : 65 Contre : 0 Abstention 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Lacroix".

Nicolas LACROIX

CONVENTION D'HONORAIRES **PROTECTION FONCTIONNELLE**

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 11 avril 2024, l'agent Tiffany DUBOIS s'est vu octroyer par la Communauté de Communes Meuse Rognon le bénéfice de la protection fonctionnelle.

L'agent précité a choisi Maître Isabelle GAMBINI pour assurer la défense de ses intérêts dans le cadre de la procédure civile et pénale ouverte à la suite des faits dont il a été victime en service le 05 janvier 2024.

Ceci exposé, il est conclu entre :

La collectivité protection fonctionnelle : la Communauté de Communes Meuse Rognon, dont le siège social est situé 1 Allée de la Grande Fontaine, 52 150 ILLOUD, représentée par son Président, Nicolas LACROIX, dûment habilité,

Et :

L'agent : Tiffany DUBOIS

Et :

Maître Isabelle GAMBINI, avocat au Barreau de la Haute-Marne, dont le cabinet est situé 4 Rue du 14 juillet – 52000 CHAUMONT,

La convention suivante :

La présente convention intervient dans le cadre des dispositions relatives à la protection fonctionnelle des agents publics.

Article 1^{er} : mission de l'avocat

Maître GAMBINI est chargée de conseiller et d'assurer la défense des intérêts de l'agent dans la procédure judiciaire ouverte devant le Tribunal Judiciaire de CHAUMONT et la Cour d'Appel de DIJON.

Maître GAMBINI s'engage à effectuer toutes diligences et mettre en œuvre tous moyens de droit et de procédure afin d'assurer la défense des intérêts de l'agent.

Article 2 : règles essentielles dans les relations entre les parties

L'agent et Maître GAMBINI s'informeront des circonstances relatives au litige ainsi qu'à l'évolution de la procédure.

Maître GAMBINI accomplira tout acte de procédure estimé nécessaire dans l'intérêt de l'agent.

Les relations sont basées sur la confiance mutuelle et réciproque.

L'agent doit à Maître GAMBINI une information complète et loyale du litige, y compris pour d'éventuels rapprochements avec la partie adverse, l'avocat étant soumis au secret professionnel et maître de l'argumentation développée.

Sous réserve du respect des règles déontologiques de sa profession, Maître GAMBINI s'engage à tenir informée la protection fonctionnelle de l'évolution du dossier.

Maître GAMBINI adressera sans délai une copie des décisions de justice rendues dans le cadre de l'affaire tant à l'agent qu'à la protection fonctionnelle.

En cas d'urgence ou de nécessité, Maître GAMBINI pourra se faire substituer à l'audience par un confrère de son choix, et en informer l'agent et la protection fonctionnelle.

En contrepartie de l'engagement ainsi défini, les parties conviennent de définir comme suit la rémunération de Maître GAMBINI.

Article 3 : honoraires et frais

Les honoraires dus à Maître GAMBINI pour assurer la défense des intérêts de l'agent bénéficiant de la protection fonctionnelle s'établiront à la somme forfaitaire de 700€ HT pour l'ensemble de la procédure de première instance.

En cas d'appel, les honoraires s'établiront à la somme forfaitaire de 700 € HT pour l'ensemble de la procédure d'appel.

Ces honoraires couvrent les diligences énumérées ci-après correspondant aux étapes nécessaires mais non exhaustives à l'aboutissement de la mission dont est saisi l'avocat :

- les rendez-vous, consultations et recherches,
- l'étude des pièces communiquées par l'agent et par le Parquet, ainsi que la partie adverse,
- la rédaction de conclusions,
- la préparation du dossier de plaidoirie,
- la présence lors de l'audience de plaidoirie et les éventuels renvois des audiences correctionnelles,
- la présence lors du délibéré,
- le conseil en vue de l'acceptation de la décision ou de l'orientation vers une procédure d'appel,
- la saisine du service d'aide au recouvrement des victimes d'infraction (SARVI).

Par ailleurs, si des frais sont exposés par l'avocat (frais d'huissier de signification, etc...), ceux-ci seront avancés par l'avocat, puis remboursés sur présentation d'une facture acquittée par la protection fonctionnelle.

Article 4 : taxe sur la valeur ajoutée

La TVA sera facturée en sus à la date d'exigibilité du paiement et au taux en vigueur à la date du fait générateur de la prestation.

Article 5 : dessaisissement

Dans l'hypothèse où l'agent souhaiterait dessaisir Maître GAMBINI au profit d'un autre avocat, seules les diligences déjà effectuées seront rémunérées.

Article 6 : recouvrement des sommes dues au titre des frais Irrépétibles

Maître GAMBINI veille à demander pour l'agent la condamnation de la partie perdante aux frais mentionnés à l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale, à hauteur du montant total des honoraires facturés.

Le règlement des sommes dues à ce titre sera reversé à la protection fonctionnelle, débitrice des frais de procédure.

Article 7 : facturation

Maître GAMBINI adressera à la protection fonctionnelle sa facture avec la mention des diligences accomplies sur la période concernée pour la défense de l'agent, comportant également un numéro SIRET, et un RIB.

Une copie des décisions de justice sera adressée sans délai à la protection fonctionnelle au fur et à mesure de la procédure.

Les factures ne seront payées qu'une fois le service fait, et sur présentation d'un justificatif, dans la limite du forfait convenu à l'article 3 de la présente convention.

Article 8 : contestation

En cas de contestation relative au contenu, à l'exécution, à l'interprétation et à la réalisation de la présente convention, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats compétent pourra être saisi dans les formes prévues pour la contestation des honoraires, par le décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat.

Dans cette hypothèse, il est saisi à la requête de la partie la plus diligente.

Fait à Illwald
Le 12/04/24.

Pour la protection fonctionnelle,
Le Président de la Communauté de
Communes Meuse Rognon,



Nicolas LACROIX

L'agent,

Tiffany DUBOIS

L'avocat,

Maître Isabelle GAMBINI

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_49

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : ADMR de Saint Blin
solde subvention 2023 vote
de la convention 2024 et
acompte 2024**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCÉLOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christien, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

- Sur le budget Scolaire

Le Président rappelle que, les activités périscolaires et la restauration du groupe scolaire de Saint Blin sont gérées par l'ADMR de Saint Blin moyennant une participation financière de la CCMR.

Pour l'année 2023, un acompte de 30 000€ avait été voté et versé à l'association.

Après vérification du budget et du bilan transmis par la fédération départementale de l'ADMR, le Président propose au Conseil communautaire de verser à l'ADMR de Saint Blin le solde 2023 correspondant au bilan annuel présenté soit la somme de 30 993,33€.

Par ailleurs, le budget prévisionnel pour 2024 adressé par l'ADMR aux services intercommunaux fait état d'une participation de la CCMR d'un montant de 64 088,61€. Le Président propose dans un premier temps et afin de ne pas fragiliser la structure, le versement d'un acompte de 30 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** le versement du solde 2023 de 30 993,33 € et de l'acompte 2024 de 30 000 € à l'ADMR Saint Blin dans le cadre du contrat en cours pour l'organisation des activités périscolaires et de la restauration du groupe scolaire de Saint Blin.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget primitif scolaire 2024
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Sur le budget Petite Enfance

Le Président rappelle que le centre de loisirs sans hébergement est assuré à Saint-Blin par les services de l'ADMR pendant les vacances scolaires hors périodes des fêtes de fin d'année. Une convention a été conclue pour 1 an en 2023. En application de celle-ci, un acompte de 3 485€ a été voté et versé au profit de l'ADMR de Saint-Blin l'année dernière.

Au vu du bilan d'activité et du bilan financier transmis par l'association, le Président propose de verser le solde de la subvention 2023 soit 4 566,202€.

Par ailleurs, une nouvelle convention est proposée pour 2024 afin que les services extrascolaires puissent de nouveau être assurés par l'ADMR de Saint-Blin : au vu du budget prévisionnel présenté pour l'année 2024, la participation de la CCMR pour l'année est évaluée à 8 064€. Il est proposé à l'assemblée le vote d'un acompte de 50% soit 4 032€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **ALLOUE** le solde de la subvention 2023 pour un montant de 4 566,20 €
- **APPROUVE** la convention entre la Communauté de Communes Meuse Rognon et l'ADMR concernant le fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement de Saint-Blin ;
 - **AUTORISE** le Président à signer ladite convention
 - **ALLOUE** une subvention de 4 032€ à l'ADMR correspondant à un acompte de 50% du budget prévisionnel de l'activité.
 - **DIT** que le solde de la subvention 2024 sera versé après transmission et étude du bilan d'activité de l'association
 - **INSCRIRA** les crédits au budget annexe primitif 2024 Petite Enfance
 - **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX



Convention pour l'organisation et la gestion de l'Accueil collectif de Mineurs de Saint-Blin.

Entre d'une part,

La Communauté de Communes Meuse Rognon, dont le siège se situe 1, Allée de la Grande Fontaine 52 150 ILLOUD, enregistrée sous le SIRET 20006966400015 représentée par son Président **Nicolas LACROIX**, agissant selon délibération du Conseil Communautaire en date du 11/04/2024.

Ci-après dénommée « La CCMR »

Et, d'autre part,

L'ADMR de Saint-Blin, dont le siège social se situe rue de l'église 52700 PREZ SOUS LAFAUCHE, représentée par sa Présidente, Mme Eliane TROMMENSCHLAGER.

Ci-après dénommée « l'ADMR »

Préambule :

L'ADMR de Saint-Blin assure depuis plusieurs années un certain nombre de prestations et notamment la gestion de l'Accueils de loisirs « Les Diablotins ».

Dans ce cadre, les relations entre la CCMR et l'ADMR sont formulées par cette convention pour l'année 2024.

1. Objectifs de la convention :

La CCMR, en accord avec les ambitions ci-dessus confie à l'ADMR, l'animation et la gestion de l'Accueil de Loisirs « Les Diablotins » de Saint-Blin.

L'ADMR organise l'accueil des enfants ou des jeunes à toutes les périodes définies à l'article 6 de cette même convention, d'un commun accord entre les parties.

2. Validité de la convention :

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties. Elle est annuelle et consentie pour l'année 2024 pour l'Accueil Collectif de mineurs de Saint-Blin. Elle ne peut pas faire l'objet d'une tacite reconduction.

3. Engagements de l'ADMR :

L'ADMR s'engage à :

- Présenter un budget prévisionnel annuel avant le 31 Janvier 2024.

- Transmettre les plaquettes de communication au service Jeunesse et Sport de la CCMR au minimum 4 semaines avant l'ouverture.

- Organiser l'accueil de loisirs en conformité avec les normes réglementaires en vigueur. L'ADMR effectue les déclarations réglementaires du centre auprès des autorités de la DDCSPP. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

- Elaborer un projet pédagogique en cohérence avec les intentions citées et le projet éducatif de la CCMR.

- Rencontrer la CCMR avant la mise en place du centre pour définir le projet général des centres et proposer le budget prévisionnel de l'année.

- Rencontrer la CCMR après le déroulement pour communiquer le bilan qualitatif, quantitatif, géographique et financier et identifier les suites à donner.

- Constituer une équipe éducative en étroite collaboration avec la CCMR. A ce titre, l'ADMR privilégiera le recrutement d'animateurs issus du territoire local et repérés par la CCMR.

- Equiper le centre de loisirs en matériel éducatif nécessaire au fonctionnement pédagogique, et à renouveler chaque année le matériel défectueux.

- Organiser au minimum une sortie par période d'ouverture pour chaque site.

En cas de non-respect des engagements, des pénalités financières pourront être attribuées.

4. Engagements de la communauté de communes Meuse Rognon :

La CCMR s'engage à :

- Transmettre à l'ADMR ses ambitions éducatives pour le temps libre des enfants à travers son projet éducatif.

- Soutenir l'ADMR dans la mise en œuvre des projets à caractère éducatif concernant la place de l'enfant et du jeune en général.

- Dans les conditions définies ci-après (voir article 9), la CCMR versera une subvention annuelle pour l'accueil collectif de mineurs de Saint-Blin.

- Mettre à disposition les équipements nécessaires à l'accueil et fournir les attestations de conformité.

- Entreposer le matériel d'une année à l'autre dans de bonnes conditions de stockage.

5. Assurances :

L'association « ADMR » s'engage à faire garantir l'accueil des publics et sa responsabilité civile, par sa compagnie d'assurance « AXA ENTREPRISES ».

6. Modalités d'organisation des activités :

D'un commun accord entre les deux parties, l'association « ADMR Saint-Blin » sera chargée d'organiser l'Accueil de loisirs de Saint-Blin selon les périodes suivantes :

Vacances d'Hiver :

- Du 26/02/2024 au 01/03/2024

Vacances de Printemps :

- Du 22/04/2024 au 26/04/2024

Vacances d'été :

- Du 08/07/2024 au 26/07/2024

Vacances de la Toussaint :

- Du 21/10/2024 au 25/10/2024

7. Modalités d'inscription des familles :

L'ADMR réalisera les plaquettes d'information de l'accueil de loisirs en étroite collaboration avec la CCMR. La CCMR s'engage à diffuser tous les documents transmis par l'ADMR.

Les familles pourront s'inscrire directement auprès de l'ADMR auprès de la Directrice du Centre de loisirs, Emilie DERE au 06.32.92.99.62 ou par mail sur perisadmrstblin@orange.fr.

L'ADMR s'engage à tout mettre en œuvre pour gérer les aides financières complémentaires aux aides de la CCMR, notamment auprès de la CAF et de la MSA et du Conseil Départemental.

8. Constitution des équipes éducatives :

L'ADMR recrute les personnels éducatifs en conformité avec les normes d'encadrement, à savoir :

- Un directeur titulaire du BAFD ou en formation
- Un animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans
- Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- Eventuellement, du personnel d'entretien et de service
- Ils pourront inclure les personnels mis à disposition par la CCMR.

9. Conditions financières :

L'ADMR devra transmettre avant le 31 Janvier 2024 le montant de la subvention de fonctionnement sollicitée, calculée comme suit :

1,60€ × Nombre d'Heures/enfant prévisionnelles

La CCMR s'engage à verser, uniquement pour les enfants appartenant au territoire Meuse Rognon :

- 50 % avant le 30 Mai 2024.
- Le solde sera versé avant le 31 décembre 2024 après remise du bilan financier par l'ADMR (avant le 25 Novembre). Ce bilan devra prendre en considération le nombre d'Heures/enfant effectivement réalisées pour les enfants habitant uniquement le territoire de la CCMR.

10. Entretien des locaux :

L'ADMR assurera l'entretien des locaux (ménage) par tout moyen à leur convenance. Les locaux devront être rendus dans le même état qu'ils ont été prêtés. En cas de ménage défectueux, une pénalité financière de 200 € pourra être déduite de la subvention.

11. Dénonciation :

La présente convention pourra prendre fin avant le terme fixé dans un **délai de 2 mois**, à la demande de :

- La CCMR, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'ADMR.
- L'ADMR, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la CCMR.

Fait à Illoud, le	Fait à _____, le
Pour la communauté de communes Meuse Rognon	Pour l'ADMR. La présidente,

Le Président,

Nicolas LACROIX

Eliane TROMMENSCHLAGE

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_50

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Vacan'Sports
fixation des tarifs**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Le centre de loisirs sans hébergement porté par la Communauté de Communes Meuse Rognon à destination des adolescents du territoire (11-17 ans) ouvre ses portes cette année sur les prochaines périodes de vacances scolaires et à des lieux différents :

- Du 22 au 26 avril à Bourmont
- Du 22 au 26 juillet à Saint-Blin
- Du 29 juillet au 02 août à Doulaincourt
- Du 21 octobre au 25 octobre à Andelot

L'objectif est de proposer une version itinérante du dispositif afin de toucher un public élargi et d'apporter une offre similaire à l'ensemble du territoire.

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer les tarifs de ce centre, sans augmentation par rapport aux tarifs 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de :

- **FIXER** les tarifs par enfant et par jour des animations du CLSH selon le quotient familial des familles à savoir :

Quotient familial	Régime Général		Tarif en € - Hors CCMR
	CAF	MSA	Autres
0 à 340	3,00	3,00	10
341 à 442	3,50	3,50	10
443 à 543	4,00	4,00	10
544 à 645	4,50	4,50	10
646 à 747	5,00	5,00	10
748 et plus	5,50	5,50	10

- **AUTORISER** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_51

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Convention valant
Opération de Revitalisation
du Territoire dans le vcadre
du dispositif Petites Villes
de Demain**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Par signature, en date du 26 octobre 2021 de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain de la Communauté de Communes Meuse Rognon, les 6 communes labellisées – à savoir Andelot-Blancheville, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Breuvannes-en-Bassigny, Doulaincourt-Saucourt, Illoud et Saint-Blin – se sont engagées à mettre en œuvre un projet de territoire visant à l'élaboration d'une stratégie de revitalisation.

La Communauté de Communes Meuse Rognon apporte son soutien aux six communes par le recrutement d'un chef de projet chargé de l'accompagnement des élus, et en étant signataire de cette même convention d'adhésion. Elle s'engage également à œuvrer à la mise en place de projets transversaux à l'échelle du territoire de l'intercommunalité.

La seconde phase de l'engagement se matérialisera par la signature de la convention cadre, valant Opération de Revitalisation du Territoire, objet de la présente délibération.

Les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) ont été instaurées par la loi ELAN (Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) en date du 23 novembre 2018 portant la volonté politique nationale de revitaliser des centres-bourgs ruraux exerçant des fonctions de centralité au sein de leurs bassins de vie respectifs, et faisant office de pôles indispensables au bon équilibre de leurs intercommunalités.

L'ORT a pour but de formaliser et expliquer le projet de territoire centré sur des enjeux bien définis :

- ✓ L'amélioration de la qualité de vie des habitants
- ✓ Le renforcement de l'attractivité et du dynamisme des collectivités
- ✓ Un engagement marqué dans les projets en faveur de la transition écologique, en lien avec le Pacte territorial de Relance et de Transition Écologique

L'ORT résulte de l'engagement des communes lauréates et de l'intercommunalité dans différentes procédures préalables :

- ✓ Des diagnostics de territoire portant sur les différents volets du programme PVD, à savoir l'habitat et le peuplement, l'économie et le commerce, la santé et l'offre médicale, les mobilités et les transports, et enfin, le tourisme et le patrimoine.
- ✓ Le recensement des projets propres à chaque commune et des actions transversales à l'échelle de l'intercommunalité
- ✓ L'élaboration de la stratégie de revitalisation et la définition des périmètres d'intervention de l'ORT dans chacune des 6 communes

De cela découle le projet de territoire formalisé sous la forme d'orientations stratégiques au sein desquelles seront inscrits les différents projets, sous la forme de fiches action :

- Orientation 1 : Accompagner la réhabilitation du bâti en centre-bourg tout en proposant une offre de logement adaptée aux besoins actuels.
- Orientation 2 : Accompagner le développement de l'économie locale par la promotion des circuits courts, du tourisme et le soutien aux projets de valorisation des patrimoines (immatériels, naturels, bâtis).

- Orientation 3 : Accompagner le développement d'offres de services et équipements afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- Orientation 4 : Accompagner le développement et l'adaptation des mobilités dans le but de renforcer les liens entre les services et équipements ainsi que l'accessibilité des bourgs.
- Orientation 5 : Accompagner les projets de valorisation et d'amélioration des espaces publics en cœur de bourg afin de créer des espaces de convivialité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** la convention ORT
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ORT ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'application de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_52

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Objet : Lancement d'un
marché public relatif à la
voirie communautaire

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Par délibération en date du 18 mars dernier, le Conseil Communautaire a décidé de ne pas reconduire l'accord-cadre à bons de commande conclu pour une durée d'un an conformément aux dispositions du CCAP et dans la mesure où ce dernier ne répond plus aux enjeux identifiés par la CC Meuse Rognon.

Après avoir redéfini les besoins de la CCMR relatifs aux travaux sur la voirie communautaire, le Président propose à l'assemblée le lancement d'un nouveau marché public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le lancement d'un marché public relatif aux travaux de voirie communautaire
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nicolas Lacroix".

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

délibération :
D_2024_3_53

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Exploitation du
cyclo-rail des 3 Vallées
choix du mode de gestion**

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Le Président rappelle à l'assemblée que, la Communauté de Communes de la Vallée du Rognon avait décidé, en 2015, de recourir à la procédure de délégation de Service Public pour l'exploitation touristique de la ligne ferroviaire du cyclo-rail des Trois Vallées (Gare de Chantraines 52700 : 2 parcours : Chantraines-Andelot et Chantraines- Bologne), en application des articles L 1411-1 et suivants du CGCT.

Précédemment, et depuis sa création en 2002, cette activité touristique était gérée au moyen d'un marché de prestations de services.

Par délibération n° 2020-2-34, du 23 juin 2020, la CCMR avait attribué la délégation pour une période de 5 ans, qui se termine le 31 décembre 2024.

Il appartient aux membres du Conseil Communautaire :

- de se prononcer sur le principe du renouvellement de la procédure permettant l'aboutissement du processus devant conduire à continuer une gestion déléguée du cyclo-rail des Trois Vallées

- de fixer la durée de la convention et d'autoriser le lancement d'une consultation en vue de confier la gestion et l'exploitation du cyclo-rail des Trois Vallées

- d'approuver le cahier des charges et les différentes pièces de la consultation ainsi que le rapport de présentation

- d'approuver le calendrier de la procédure simplifiée

VU le rapport de présentation de la DSP,

VU le projet du cahier des charges définissant les principales caractéristiques du projet faisant l'objet de la délégation,

VU le calendrier de la procédure,

VU les dispositions relatives aux concessions prévues par le Code de la Commande Publique (3ème partie / articles L 3000-1 et suivants),

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de recourir à un contrat de concession simplifiée portant sur la délégation de gestion d'un service public, conformément aux l'article L1411-1 et suivants du CGCT, pour l'exploitation du cyclo-rail des Trois Vallées

- **FIXE** la durée de la convention à cinq ans, soit de la date de notification du contrat jusqu'au 31 décembre 2029, et autorise le lancement d'une consultation en vue de confier la gestion et l'exploitation du cyclo-rail des Trois Vallées à un délégataire

- **APPROUVE** le cahier des charges définissant les principales caractéristiques du projet faisant l'objet de la délégation

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce contrat de concession simplifiée portant sur la délégation de gestion et d'exploitation du cyclo-rail des Trois Vallées

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

Arrond. : CHAUMONT

**délibération :
D_2024_3_54**

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 77

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Avenir de l'Abbaye
de Corrupt validation de
l'accompagnement par
Business Sud Champagne**

Titulaires : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

Le Président rappelle que par délibération du 13 octobre 2020, la Communauté de Communes Meuse Rognon a décidé d'adhérer à l'agence de développement économique Business Sud Champagne, permettant ainsi à l'intercommunalité de s'inscrire dans un réseau de promotion du territoire et de développement de projets économiques.

A ce titre, Business Sud Champagne recherche régulièrement, afin de répondre à la demande de porteurs de projets privés, des biens aux caractéristiques particulières, du foncier disponible pour le développement d'activités touristiques ou industriels et un écosystème pouvant répondre aux besoins des entreprises.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Meuse Rognon a sollicité l'accompagnement de l'agence Business Sud Champagne pour étudier la réceptivité d'une offre relative à l'abbaye de Corrupt, espérant attirer ainsi un porteur de projet et donner un nouveau souffle à ce site exceptionnel.

L'offre porterait principalement sur le développement d'un hébergement touristique (tourisme d'affaires ou de loisirs). Elle serait publiée sur 2 plateformes en ligne à savoir :

- La plateforme de prospection de la Région Grand Est
- La plateforme nationale « tourismHub »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** l'accompagnement de Business Sud Champagne pour permettre l'implantation d'un porteur de projet sur le site de l'abbaye de Corrupt
- **ACCEPTE** la mise en ligne d'une offre liée au développement d'un hébergement touristique sur le site de Corrupt
- **AUTORISE** le Président à signer tout document lié à la poursuite de cet accompagnement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2024

Transmis en préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX,
Le Président
Départ : HAUTE-MARNE

Arrond. : CHAUMONT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

délibération :
D_2024_3_55

Nombre de délégués en
exercice : 77

Présents : 59

Votants : 65

**Objet : Débat relatif aux
zones d'accélération des
énergies renouvelables**

L' an deux mille vingt quatre, le Jeudi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fetes d'Illoud à ILLLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 04 Avril 2024

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame CHARLET Monique, Madame DUTANT Laurence, Madame GAUVAIN Christelle, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame MONGIN Françoise, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Madame PAROT Sylvie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Huguès, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christlan, Monsieur THOMAS Francis

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame DEBRIENNE Brigitte, Madame MASONI Célia, Madame MORISOT ODILE, Monsieur NORIS Guy

Pouvoirs :

Madame BOURG Béatrice a donné pouvoir à Madame BECUS Annie
Madame LERAT Marion a donné pouvoir à Monsieur ROUYER Emmanuel
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François
Monsieur COSSON Claude a donné pouvoir à Madame PAROT Sylvie
Monsieur DUPONT Jacky a donné pouvoir à Monsieur BILLETTE Raphaël
Monsieur LEROUX Philippe a donné pouvoir à Monsieur NUFFER Jean-Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BOURG Béatrice, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame LERAT Marion, Madame VARIS Jessica, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur PATRITTI Michel, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Monsieur VOLOT Julien

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT

La loi APER de mars 2023 a confié aux communes la capacité de définir des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (ZAER). Les communes avaient jusqu'au 31/12/2023 puis jusqu'au 31/03/2024 pour faire remonter leurs propositions au référent départemental. Un débat doit être organisé au niveau de l'EPCI sur la base des propositions des communes.

Chaque commune est appelée à définir des zones d'accélération pour chaque type d'EnR :

- L'éolien
- Le photovoltaïque
- La méthanisation
- L'hydroélectricité
- La géothermie

Une concertation du public dans chaque commune, sous un format libre, doit avoir lieu. Puis, les zones d'accélération identifiées doivent faire l'objet d'une délibération en conseil municipal avant l'organisation d'un débat en Conseil Communautaire.

Au 1^{er} avril 2024, 36 communes sur les 59 qui composent notre EPCI ont délibéré sur ces zonages soit 61% des communes et 24 d'entre elles ont positionné leurs cartographies sur la plateforme dédiée (soit en brouillon, soit en demande d'avis, soit en demande d'arrêt).

Le débat qui est proposé ce jour porte sur les zones d'accélération définies par les communes ayant délibéré à savoir : Aillianville, Andelot, Audeloncourt, Roches-Bettaincourt, Bourdons-sur-Rognon, Bourg-Sainte-Marie, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Brainville-sur-Meuse, Breuvannes-en-Bassigny, Clinchamp, Consigny, Doulaincourt-Saucourt, Graffigny-Chemin, Hâcourt, Harréville-les-Chanteurs, Illoud, Lafauche, Levécourt, Maisoncelles, Manois, Mareilles, Merrey, Millières, Prez-sous-Lafauche, Reynel, Rimaucourt, Romain-sur-Meuse, Saint-Blin, Saint-Thiébauld, Semilly, Signéville, Sommerécourt, Thol les Millières, Vaudrecourt, Vesaignes-sous-Lafauche, Vignes-la-Côte.

A la suite de ce débat, une concertation départementale aura lieu afin de valider les zonages et d'assurer la transmission cartographique au Comité Régional de l'Energie.

A noter que : pour les communes qui n'auraient pas délibéré et qui prévoient de le faire dans les prochaines semaines, les zonages définis ne pourront être pris en compte par les services de l'Etat qu'après l'organisation d'un nouveau débat en Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le principe d'un débat en Conseil Communautaire
- **DIT** que le débat relatif aux zones d'accélération des énergies renouvelables définies par les communes ci-dessus a bien eu lieu.

Pour : 65 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11 avril 2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX